

Commune de VAILHAUQUES

Membres en exercice : 23

Représentés : 10

Absent : 1

Membres présents : 12

Votants : 22

Pour : 22

**DELIBERATION
30 SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur AL MALLAK, Maire.

Date de la convocation : 23 Septembre 2024

Secrétaire de séance : BERNARD Frédéric

Présents : Mesdames et Messieurs AL MALLAK Hussam, BARA Kamel, BERNARD Frédéric, CAZALS Philippe, GORBATOFF Emmanuelle, LAFFORGUE Gérard, LAPORTE Anne, LOUBET Jean-Louis, MOUYSET Zoubida, PELAEZ Antoine, RUIZ Sylvain, SAINT-PIERRE Claude

Procurations : AZEMAR Vincent à LOUBET Jean-Louis, GASTAL Nathalie à GORBATOFF Emmanuelle, GUEDDARI Ahmed à CAZALS Philippe, LAYALLE Sophie à LAPORTE Anne, OLIVE Cécile à SAINT-PIERRE Claude, RIGAUX Christine à LAFFORGUE Gérard, SANCHEZ Jean-François à MOUYSET Zoubida, SAUVAGNAC Laurent à BERNARD Frédéric, SERRANO Christel à AL MALLAK Hussam, ZERRAD (née ER-RAADA) Nacera à RUIZ Sylvain.

Absents : WAGNER Ban

DELIBERATION : 2024/09/30/01

OBJET : CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DES TEMPS DE TRAVAIL ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer à compter du 01/10/2024, les postes suivants :

Intitulé	Temps de travail	Nombre de poste à créer
Adjoint technique	35h	1
Agent de maîtrise	35h	1
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	32h	3
Adjoint technique	8h	1

Il expose qu'il convient également de mettre en conformité le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la création à compter du 01/10/2024 des 6 postes permanents tels que précisés ci-dessus :
- **DIT QUE** le nouveau tableau des effectifs s'établit comme suit :

Grade	Effectif crée	Effectif pourvu	Temps de travail
Catégorie C			
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2	0	complet
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	35h
Adjoint administratif	1	0	28H
Adjoint administratif	4	2	TC
Adjoint administratif	1	1	24h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	0	complet
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	0	28h28
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	0	19h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	0	20h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	0	32h
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	1	28h

Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	1	25h
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	1	28h30
Adjoint technique	5	4	complet
Adjoint technique	1	0	19h
Agents de maitrise	2	2	complet
Agents de maitrise	1	1	32h
Agent de maitrise	1	0	complet
Adjoint technique	2	2	32h
Adjoint technique	1	1	27h
Adjoint technique	1	1	21h
Adjoint technique	1	1	16h
Adjoint technique	2	2	24h
Adjoint technique	1	0	28h28
Adjoint technique	4	0	28h
Adjoint technique	1	0	15h
Adjoint technique	1	0	20h
Adjoint technique	1	0	18h
Adjoint technique	2	1	17h
Adjoint technique	1	0	13h30
Adjoint technique	2	0	5h30
Adjoint technique	3	0	22h
Adjoint technique	2	1	32h
Adjoint technique	1	0	8h
Adjoint d'animation	1	0	28h
Adjoint d'animation	1	1	complet
Adjoint d'animation	1	0	32h
ATSEM Principale 1 ^{ère} classe	4	4	29h30
ATSEM principale 1 ^{ère} classe	1	1	32h
ATSEM Principale 2 ^{ème} classe	4	0	29h30
ATSEM Principale 2 ^{ème} classe	1	0	32h
ATSEM Principale 1 ^{ère} classe	3	0	32h
Gardien brigadier de police	1	0	complet
Brigadier-chef principal	1	1	Complet

Catégorie B

Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1	complet
Animateur	2	1	complet

Ainsi délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Hussam AL MALLAK

Le secrétaire de séance,
Frédéric BERNARD

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision.

- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Publié sur le Site Internet de la commune : 08 OCT. 2024

Déposé en préfecture le : 08 OCT. 2024

Le Maire,